

## Communiqué de presse

# Suravenir et La BienveillanceFinancière.fr lancent Assurance Sérénité Transmission : un nouveau contrat de prévoyance en ligne

**Paris, le 12 septembre 2018. Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa, et La BienveillanceFinancière.fr lancent un nouveau contrat de prévoyance en ligne : Assurance Sérénité Transmission, une solution de prévoyance qui permet d'aider ses proches à faire face aux droits de succession en cas de décès prématuré. Assurance Sérénité Transmission vous permet de libérer les héritiers de la charge des droits de succession.**

### **La digitalisation au service du client : du diagnostic patrimonial à la solution client**

Ce nouveau produit de prévoyance est une assurance de groupe qui permet aux clients de parer aux risques des droits de succession exigibles lors du décès prématuré d'un proche. Il est proposé par Suravenir en exclusivité aux clients de LaBienveillanceFinancière, le service de conseil patrimonial lié à MaSuccession.fr.

Sur le site MaSuccession.fr, site de conseil patrimonial, le client peut calculer les droits de succession de sa famille. Dans le cas où le client ne possède pas les liquidités nécessaires pour les régler et en attendant de réduire ces droits grâce aux conseils des experts de MaSuccession.fr, le client a la possibilité de souscrire en ligne une Assurance Sérénité Transmission. En cas de décès prématuré, les bénéficiaires désignés recevront un capital exonéré d'impôt qui leur permettra de faire face.

Le client détermine le montant garanti souhaité en échange du paiement d'une cotisation mensuelle. En cas de décès prématuré, les bénéficiaires désignés reçoivent le capital garanti hors succession, exonéré des droits de succession et d'impôt sur le revenu.

### **Un parcours digital fluide pour une expérience client optimale**

- contrat pouvant être souscrit **100% en ligne**
- parcours de souscription simple et rapide
- souscription dématérialisée

## Un contrat innovant, complet et accessible

- capital garanti : entre 10 000 et 300 000 euros
- souscription : toutes personnes de moins de 70 ans
- assurance effective immédiatement, sans délai de carence et résiliable à tout moment
- 2 options : assurance décès accidentel avant l'âge de 85 ans et assurance décès toute cause avant l'âge de 85 ans
- Cotisations mensuelles proportionnelles au capital garanti :
  - assurance décès accidentel avant l'âge de 85 ans : 15 euros par tranche de 100.000 euros garantis
  - assurance décès toute cause avant l'âge de 85 ans : cette assurance tient compte de l'âge de l'assuré au moment de l'ouverture du contrat. Exemple : 107 euros par tranche de 100.000 euros garantis pour une personne de 58 ans

Bernard Le Bras, Président du Directoire de Suravenir déclare : « *Nous sommes fiers de ce nouveau partenariat avec un acteur digital innovant et ravis de développer notre gamme prévoyance avec La BienveillanceFinanciere.fr* ».

Olivier Noël, co-fondateur de MaSuccession.fr : « *Nous souhaitons améliorer et sécuriser le futur économique des seniors car nous ne supportons plus de voir des familles fragilisées économiquement par la non anticipation de la transmission de leur patrimoine. Nous remettons en cause tous les statu quo existants* ».

Arthur Jacquemin, co-fondateur de MaSuccession.fr : « *Démocratiser l'ingénierie patrimoniale autrefois réservée à la gestion de fortune grâce à l'intelligence artificielle et nos ingénieurs patrimoniaux, nous permet de répondre avec bienveillance aux besoins de chaque famille cliente. Pour nous, le conseil global doit être le préalable à toute action patrimoniale* ».

### A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel ARKEA. Au 31 décembre 2017, Suravenir affiche près de 40 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie et une collecte brute en progression qui s'élève à près de 4,4 milliards d'euros. Suravenir et ses 270 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine indépendants, courtiers, et autres grands partenaires.

[www.suravenir.fr](http://www.suravenir.fr)

Contact presse : Katell Piriou – 06 21 68 17 91 – [katell.piriou@suravenir.fr](mailto:katell.piriou@suravenir.fr) – @suravenir

### A propos de MaSuccession.fr & La BienveillanceFinanciere.fr

- **MaSuccession.fr** est un site d'information gratuit dont le but est d'aider le grand public à

prendre conscience des enjeux de la transmission de patrimoine. MaSuccession.fr permet à chacun de calculer en ligne, en quelques minutes, et gratuitement, les droits de succession auxquels son patrimoine exposerait ses héritiers.

- **LaBienveillanceFinanciere.fr** permet aux utilisateurs de MaSuccession.fr qui désirent découvrir les solutions pour réduire leurs droits de succession d'accéder à un espace règlementé pour le conseil en gestion de patrimoine. Grâce à un moteur de recommandations qui prend en compte tous les aspects juridiques, fiscaux et financiers de la transmission de patrimoine, le site permet d'obtenir, à partir de 99 euros, des solutions simples, concrètes et personnalisées.

Contact presse : Olivier Noël – 06.21.03.30.33 – [olivier.noel@masuccession.fr](mailto:olivier.noel@masuccession.fr)